

UE 8 du DCG (Diplôme de Comptabilité et de Gestion)

Système d'information de gestion

RNCP40999BC08

Conduire l'analyse financière d'une activité économique



Le programme de formation de l'UE 8 du DCG

La formation a pour objectif de faire valider le bloc de compétences 8 « Conduire l'analyse financière d'une activité économique » par le candidat du Diplôme de Comptabilité et de Gestion (DCG) de niveau 6, RNCP40999 enregistré le 01/07/2025, délivré par le Ministère du l'enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation.

Public visé

- Première étape de la filière expertise comptable, le DCG (Diplôme de Comptabilité et Gestion) est un diplôme d'Etat de grade Licence (Bac+3) délivrant les connaissances de base en droit, comptabilité, gestion et finance d'entreprise.
- Le DCG offre de nombreux débouchés tant dans les cabinets d'expertise comptable que dans les services juridiques, comptables ou de gestion d'entreprises
- Le DCG permet d'intégrer le marché du travail, mais constitue la première étape des études du DSCG (Diplôme Supérieur de Comptabilité et Gestion) puis le DEC (Diplôme d'Expert-Comptable).
- Le DCG est accessible aux candidats possédant le BAC. Il est divisé en 13 blocs de compétences ou unités d'enseignements (UE), il peut être préparé sur plusieurs années à temps plein ou en travaillant. L'obtention des 13 UE permet de valider le DCG.

Objectifs du programme de l'UE 8 du DCG

- Analyser l'activité
- Analyser la structure financière
- Analyser la rentabilité
- Déterminer un ensemble de ratios pertinents pour mener une analyse
- Conduire un diagnostic à partir des tableaux de flux
- Établir le diagnostic financier à partir des données financières collectées
- Évaluer le besoin en fonds de roulement
- Caractériser et estimer le bien fondé d'un projet d'investissement
- Construire un bilan financier
- Évaluer le niveau de risque et la soutenabilité de la dette
- Caractériser la structure de financement d'une entreprise
- Établir un plan de financement
- Minimiser le coût de financement des déficits de trésorerie de court-terme
- Identifier les avantages et les risques des placements des excédents de trésorerie sur les marchés financiers

Prérequis

Obligation de posséder le bac

Modalités pédagogiques

Formation personnalisée réalisée entièrement à distance comprenant 5 types de ressources pédagogiques :

1. 7 parcours de e-learning comprenant au total 175 vidéos de formation enregistrées par 126 experts différents.
2. 7 examens réalisés en ligne à la fin de l'étude de chaque parcours.
3. Deux ouvrages pratiques (Le système d'information de gestion en fiches et en schémas, Votre réseau d'entreprise) sous format numérique, conçus pour faciliter la compréhension et la mémorisation des systèmes d'information et de gestion.
4. Entretiens individuels en visio avec un responsable technique et pédagogique. Compléments de formation avec Google et ChatGPT. Lors des rendez-vous programmés en visio conférences, le consultant formateur référent répond aux questions éventuelles des apprenants, aide le candidat à réaliser son dossier professionnel, l'informe des modalités de l'examen et le prépare au déroulement de l'examen devant le jury. Les ECF sont établis par le responsable pédagogique de FORCES à partir du référentiel d'évaluation de la formation, du programme de formation et des notes des examens réalisés en ligne à la fin de chaque parcours de formation.
5. Des exercices de préparation à l'examen de certification.

Contenu du programme de l'UE 8 du DCG

7 parcours de e-learning enregistrés par des experts différents

- Je comprends le langage financier – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
- Je finance mes projets et mon entreprise – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
- Je gère la trésorerie – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
- Je gère mon entreprise avec l'intelligence artificielle – [Télécharger le parcours](#)
- Je découvre l'organisation interne des entreprises – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
- Je découvre l'environnement externe des entreprises – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
- Je découvre le fonctionnement des entreprises – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)

La durée moyenne d'un parcours est de 12 heures, chaque parcours étant composé par 25 à 40 vidéos de formation, accompagnées chacune de 3 à 5 tests de validation de connaissances. Des PDF pédagogiques complètent les parcours.

Points fort de la formation de l'UE 8 du DCG

Une formation complète mêlangeant des modalités pédagogiques variées :

- E-learning réalisé par de nombreux experts du domaine, accessible 24h/24 pendant 3 mois.
- Validation des connaissances par des tests à la fin de chaque parcours de formation.
- Fourniture de 2 livres conçus pour faciliter la compréhension et la mémorisation, que vous conserverez à vie
- Mise à disposition des annales des précédentes années avec leur corrigé pour un entraînement personnel à l'épreuve de certification

TEMPS PROGRAMME DE FORMATION DE L'UE 8 DU DCG

Heures de e-learning : 69 H

Heures de tests de connaissances : 7 H

Préparation de la certification : réalisation des cas pratiques des annales des années précédentes et études des corrections : 15 H

Etude et compte-rendu des livres numériques : 80 H

Temps total de formation : 170 H

DUREE DU PROGRAMME DE FORMATION : 3 mois

Forces recommande de se former de manière régulière environ 10 heures par semaine soit 1 heure ½ à 2 heures par jour suivant le rythme adopté. Chaque vidéo de formation dure de 8 à 12 minutes, elle est suivie de 3 à 5 tests de validation de connaissances. Vous pouvez donc étudier de 6 à 8 vidéos de formation par jour. N'hésitez pas à revoir une vidéo de formation si vous ne l'avez pas comprise.

Vous pouvez l'étudier autant de fois que nécessaire.

Prenez des notes au fur et à mesure de vos études.

A la fin d'un parcours de formation, vous devez soutenir un examen en ligne. Il vous est ouvert quand vous avez étudié toutes les vidéos du parcours. Les réponses justes sont notées 1, celles fausses 0.

Vous devez comprendre pourquoi vous avez répondu faux. Revoyez vos notes ou la vidéo.

Recherchez sur internet. Questionnez par mail votre responsable technique et pédagogique.

Pour l'étude des e-books qui complètent les parcours de formation en vidéo, en moyenne 40 heures d'études sont nécessaires. Chaque e-book fait l'objet d'un test de validation de connaissances.

Prix de la formation de l'UE 8 du DCG

565 €, frais d'examen non inclus

Certification de l'UE 8 du DCG

Epreuve écrite portant sur l'étude d'une ou de plusieurs situations pratiques et/ou le commentaire d'un ou plusieurs documents et/ou une ou plusieurs questions.

Durée : 4 heures.

Coefficient : 1.

14 crédits européens.

Equivalences, passerelles, suite de parcours et débouchés : voir le détail de cette formation sur

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/40999/> et sur

<https://www.onisep.fr/ressources/univers-formation/formations/post-bac/diplome-de-comptabilite-et-de-gestion>

Si le candidat soutient l'examen de certification à l'issue de sa formation, l'inscription devra être réalisée en candidat libre et payée par le candidat au centre d'examen choisi.

Raisons de choisir FORCES :

Pédagogie innovante : e-learning ; e-books ; experts variés ; tests ; visios

Suivi pédagogique et technique par consultant confirmé

84% de réussite aux examens d'Etat

Notation 4,82/5 sur le CPF

L'équipe pédagogique de FORCES peut être contactée sur

pedagogie@laformationpourtous.com (réponse dans les 24 heures ouvrables) et les lundi, mardi, jeudi et vendredi au 06.82.93.35.08 et les mercredi et samedi au 06.82.93.35.07.

Les vidéos de formation sont consultables par les personnes porteuses de handicap physique de leur domicile, sur leur ordinateur, tablette ou portable. Les personnes souffrant de handicap visuel ou auditif peuvent avoir des difficultés à voir ou à entendre les vidéos.

Dans ce cas, elles peuvent consulter :

- l'AGEFIPH : www.agefiph.fr – 0 800 11 10 09 – et la page de son site web spécialement dédiée à la formation : <https://www.agefiph.fr/ressources-handicap-formation>
- le site service-public.fr pour connaître leurs droits : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits>